

INSCRIPTION ADMINISTRATIVE au Diplôme Universitaire
« Se former pour enseigner en établissement français à l'étranger pour le premier degré »
Pièces Justificatives à déposer en ligne – Année 2024

- 1 – Copie lisible d'une pièce d'identité en cours de validité
- 2 – Préparer l'attestation CVEC (Contribution Vie Etudiante et de Campus) à obtenir sur le portail <https://cvec.etudiant.gouv.fr/>
- 3 – Titre ou diplôme requis pour l'entrée au DU « Se former pour enseigner en établissement français à l'étranger pour le premier degré »
- 4 – Notification d'admission à l'INSPE au titre de 2024 téléchargée sur eCandidat

24 heures après l'inscription administrative en ligne et la création et/ou l'activation de votre compte ENT, le certificat d'inscription et le cas échéant le justificatif du paiement par CB sont téléchargeable.

Le dossier complété en ligne est contrôlé administrativement dans les jours suivants et au plus tard à la rentrée de septembre.

Pour toute information relative à la procédure d'inscription, adresser votre à l'adresse : inspe.scolarité@univ-tlse2.fr.

TRES IMPORTANT : L'accès à l'ENT est activé le lendemain de l'inscription administrative et après avoir activé votre compte ENT <https://www.univ-tlse2.fr/se-connecter-a-l-environnement-numerique-de-travail-ent--259079.kjsp>